



Témoignage de la FédéCP au Comité permanent de la sécurité publique et nationale

Monsieur Pierre Latraverse, président de la FédéCP, a témoigné en avril dernier devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes. Ce comité étudiait à ce moment le projet de loi C-42 modifiant la Loi sur les armes à feu et le Code criminel.

Dans son témoignage, monsieur Latraverse a pu exposer aux membres du Comité le rôle de la FédéCP au Québec ainsi que nos positions et recommandations au sujet du contrôle des armes à feu. Il a mentionné que le projet de loi

C-42 satisfaisait grandement les chasseurs du Québec, puisqu'il vient simplifier les démarches d'octroi de permis pour les utilisateurs respectueux de la loi, tout en renforçant les aspects de la sécurité et de l'éducation, qui sont primordiaux pour la Fédération.

Le président a aussi souligné que certains éléments du projet de loi C-42, comme la fusion du Permis de possession seulement et du Permis de possession et d'acquisition ainsi que l'instauration d'une période de grâce de six mois pour le renouvellement de ce dernier

permettront d'éviter des accusations criminelles en raison de simples erreurs administratives. En outre, le gouvernement devrait investir dans la création de programmes sociaux de sensibilisation et de lutte contre le crime.

En conclusion de son intervention, monsieur Latraverse a indiqué que les modifications à cette loi constituent des éléments facilitateurs pour la perpétuation de la chasse au Québec, tout en renforçant l'aspect de la sécurité, qui est primordial pour la FédéCP.

Témoignage de la FédéCP au Comité permanent des pêches et des océans

La FédéCP, via l'entremise du biologiste M. Michel Baril, a témoigné le mardi 12 mai par vidéoconférence devant le Comité permanent des pêches et des océans en vue de son étude sur la pêche récréative. Dans son témoignage, la FédéCP a pu expliquer aux membres du Comité le rôle qu'elle joue concernant la pêche sportive au Québec. Elle a aussi pu expliquer quelques-unes des positions que la Fédération défend, et présenter aux députés membres du comité différentes problématiques vécues au Québec, dont celle de la restriction de l'accès des pêcheurs à de nombreux plans d'eau du Québec.

Elle a aussi pu rappeler qu'elle était très heureuse de pouvoir participer au Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne mis en place par le gouvernement fédéral en 2013. Il s'agit là d'une excellente occasion pour la FédéCP de pouvoir transmettre directement au gouvernement les visions et les attentes des pêcheurs québécois.

La FédéCP a aussi soutenu auprès du Comité que le maintien au niveau actuel du nombre de pêcheurs sportifs est une question de promotion, de sensibilisation et d'image. Les études indiquent clairement qu'il faudra d'efficaces campagnes de promotion afin de démontrer à la nouvelle

génération d'adeptes que la pêche sportive est une activité accessible et à la portée de tous. D'ailleurs, une des propositions soutenue par la FédéCP au sein du Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne, et qui a été rappelée au Comité, est que le gouvernement fédéral s'implique davantage dans la promotion des activités de prélèvement faunique au cours des prochaines années.

Il reste maintenant à souhaiter que le Comité aura le désir de soutenir l'industrie de la pêche sportive partout au pays, pour le bien des Canadiens et des activités de prélèvement faunique.

La FédéCP accueille un nouveau membre associé

Activités sportives Ruisseau Noir Inc.



Situé à Terrebonne, le club de tir Ruisseau Noir offre depuis juin 1965 un site de tir à ciel ouvert dans un environnement naturel, stimulant et sécuritaire. Il propose aux chasseurs un endroit aménagé sur mesure et accrédité par le service du contrôle des armes à feu. L'équipe du club de tir Ruisseau Noir travaille continuellement à informer la population des démarches à suivre pour obtenir les permis nécessaires à la pratique de cette activité et organise des événements afin de promouvoir le tir et la chasse au Québec.

Rapports des ateliers du congrès 2015

Voici les faits saillants des trois ateliers ayant eu lieu lors du congrès annuel de la FédéCP, en avril dernier au manoir Saint-Sauveur.

Plomb dans les munitions : la viande de gibier représente-t-elle un risque d'intoxication?

Le plomb est un métal utilisé dans de nombreux produits commerciaux, dont les munitions utilisées par les chasseurs. Malheureusement, il constitue un polluant et un produit toxique pour les espèces animales. D'ailleurs, en 1999 le gouvernement fédéral interdisait l'utilisation de grenaille de plomb pour chasser les oiseaux migrateurs dans tout le Canada. Cependant, l'utilisation de munitions contenant du plomb est demeurée permise pour la chasse des petits et grands gibiers terrestres.

Au cours des dernières décennies, les effets toxiques appréhendés de ce métal sur la faune terrestre ont d'ailleurs poussé des chercheurs Américains à documenter la situation et il s'avère qu'un lien a été démontré entre la présence de particules de plomb provenant de la fragmentation des balles dans les viscères abandonnées en forêt par les chasseurs et la contamination d'oiseaux de proie.

Afin de vérifier si cette problématique sévissait au Québec, le MFFP a entrepris il y a quelques années un projet de recherche sur le grand corbeau, un oiseau abondant et reconnu comme se nourrissant sur les viscères de gibiers abandonnés par les chasseurs. On a capturé des oiseaux dans la région du Bas-Saint-Laurent pendant une période de plusieurs semaines consécutives, débutant avant la chasse et se terminant après, afin de vérifier la variation de la concentration en plomb de leur sang. Il s'est avéré que cette concentration a augmenté durant la période de chasse, période pendant laquelle les oiseaux ont accès aux viscères abandonnés par les chasseurs. On a pu déduire que l'utilisation de balles contenant du plomb pour la chasse a probablement un effet sur la faune et qu'en conséquence, il pourrait y en avoir pour les gens qui consomment de la viande de gibier.

D'ailleurs, des observations faites par l'Union québécoise pour la réhabilitation des oiseaux de proie chez des aigles royaux et des pygargues à tête blanche ont démontré que leurs populations

présentaient des proportions inquiétantes d'individus intoxiqués. En fait, lorsqu'ils mangent la chair ou les viscères d'animaux abattus par des balles de plomb, ils s'intoxiquent à partir des particules répandues dans l'animal au moment de l'impact de la balle. Du même coup, on peut croire que la consommation de viande de gibier par des humains pourrait avoir le même effet. À ce propos, mentionnons que l'institut national de santé publique du Québec procède actuellement à des études à ce sujet.

Devant les évidences scientifiques qu'il y a des risques pour la santé de manger de la viande de gibier abattu avec des balles de plomb, il serait pertinent d'envisager l'utilisation de balles fabriquées avec des métaux moins toxiques. Une telle avenue aurait des effets bénéfiques à la fois chez les gens qui consomment de la viande de gibier, mais aussi sur la faune.

Afin de diminuer les risques, la FédéCP vous invite donc à utiliser des balles faites de métaux qui ne sont pas toxiques pour la santé. De plus en plus de chasseurs utilisent d'ailleurs d'autres types de munition et confirment, ainsi que des experts, que la balistique de ces autres munitions est aussi performante, sinon plus, que celle des balles de plomb. Il faut savoir qu'afin de suivre la demande, de plus en plus de marchands d'équipement de chasse offrent des munitions alternatives de plusieurs calibres.

Le Portail FédéCP : une gestion simplifiée pour ses membres

C'est avec enthousiasme que M. Éric Vallières, contrôleur à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP), et Mme Huguette Nadeau, présidente et Directrice générale de Prospection communications Internet, ont présenté le nouvel outil de la FédéCP: le Portail FédéCP. Ce projet permettra une gestion administrative simple et conviviale pour l'ensemble des régionales, des associations, des membres du conseil d'administration, des moniteurs, etc.

Une analyse de près de 100 heures a été effectuée par la firme Prospection communi-

cations Internet afin de bien cerner les besoins de la FédéCP à court terme et à long terme. L'objectif de cet atelier était donc de présenter le nouvel outil de gestion à venir et d'expliquer les raisons pour lesquelles la FédéCP investit dans ce projet.

M. Éric Vallières a d'abord présenté la situation actuelle de la gestion documentaire et administrative. La FédéCP utilise plusieurs systèmes de gestion désuets qui n'ont aucune possibilité d'amélioration. De ce fait, M. Vallières a présenté les solutions qu'amènerait le Portail FédéCP. Grâce à ce seul et unique outil (site intranet), les membres pourront :

- Faire la gestion documentaire des régionales et des associations;
- Faire la gestion documentaire des conseils d'administration et des comités;
- S'inscrire en ligne au congrès et au souper-bénéfice;
- Faire des demandes de bourses à la fondation Héritage faune;
- Produire des rapports finaux à la fondation Héritage faune;
- Faire la gestion documentaire et des communications pour les moniteurs;
- S'inscrire en ligne au cours du PESCOF;
- Faire la gestion des cours du PESCOF pour les associations et les moniteurs.

Au cours des dernières années, la permanence de la FédéCP a fait naître plusieurs outils technologiques afin de mieux servir les chasseurs et les pêcheurs du Québec, tels que Zone Chasse, allonspecher.com, mentoratcpp.com, etc. Ainsi, le Portail FédéCP sera un outil de gestion qui permettra d'améliorer et de faciliter la tâche des personnes vouées au développement de la relève dans le domaine de la faune. Enfin, cet atelier a permis à la FédéCP et à Prospection communications Internet de bien confirmer leur analyse et de cerner encore mieux les besoins des futurs utilisateurs du Portail FédéCP.

Chasseurs et agriculteurs : un outil pour mieux collaborer

C'est avec enthousiasme et rigueur que M. Martin Caron, 2^e vice-président de l'Union des Producteurs Agricoles (UPA), Mme Chantal Arguin, présidente, et M. Marcel Laberge, chargé de projet du Groupe Trifide ainsi que M. Georges Saad, directeur de Spektrum Media, ont présenté simultanément leur analyse de la situation au sujet d'un projet d'outil interactif web, d'un

analyse des possibilités du produit et des résultats d'une consultation auprès des chasseurs et des propriétaires de terres privées au Québec.

Cet atelier avait comme principal objectif d'expliquer aux participants les objectifs globaux, le cheminement à suivre pour mener à terme un projet d'outil interactif web et d'obtenir, si possible, quelques recommandations des participants afin de bonifier le produit pour faciliter les relations entre les chasseurs et les propriétaires de terres privées au Québec.

Pour bien comprendre, depuis plusieurs années subsiste pour le sud du Québec un problème d'accès aux ressources fauniques par les chasseurs. Le sud de la province est en effet constitué de terres privées, en grande partie utilisées pour la production agricole, sur lesquelles il est évidemment interdit de circuler sans en avoir reçu l'autorisation. Ceci pose problème aux chasseurs qui désirent accéder à un secteur de chasse potentiel dont ils doivent identifier le propriétaire, ainsi qu'aux propriétaires qui souhaitent contrôler la présence de faune sur leurs propriétés.

Cette problématique a d'ailleurs été soulevée lors de l'élaboration du plan d'action sur l'Oie des neiges 2013-2018, qui préconise l'arrivée d'un système efficace de maillage agriculteurs-chasseurs. Pour sa part, le Plan de gestion du cerf de Virginie 2010-2017 mentionne qu'il serait intéressant que la FédéCP, le MFFP et l'UPA élaborent un ou des projets visant à favoriser l'accès aux propriétés privées pour résoudre les problèmes de déprédation et promouvoir la chasse.

Au cours des dernières années, différentes initiatives ont eu lieu à cet égard, mais n'ont pas connu le succès escompté, principalement parce qu'il est coûteux en temps, en énergie et en argent de travailler sur de grands territoires. L'avenue virtuelle qui s'offre maintenant semble la voie à suivre pour ce genre de projets.

Lors de l'atelier, M. Martin Caron a tout d'abord présenté l'image de marque de l'organisation et des avantages économiques du contrôle de la faune en milieu agricole afin de bien faire comprendre leur rôle et de l'importance d'un partenariat gagnant-gagnant dans ce projet.

Pour faire suite aux analyses et consultations préliminaires, l'UPA devra toutefois se prononcer tangiblement auprès de la FédéCP sur la façon de s'impliquer dans ce projet. Cette implication de la part de l'UPA est nécessaire, voire essentielle pour la mise en œuvre, et ce, dès les premières étapes du projet.

Pour sa part, le Groupe Trifide a présenté sommairement l'étude de faisabilité, de ses enjeux et de l'analyse des possibilités du produit ainsi que les résultats de la consultation auprès des chasseurs et des propriétaires de terres privées au Québec. Cette consultation confirme somme toute que les chasseurs sont très favorables à la mise en place d'un tel outil tandis que les agriculteurs sont quand même favorables, mais avec quelques réserves. Il faudra prévoir une forte implication de l'UPA pour bien sensibiliser ses membres afin d'obtenir une adhésion de ceux-ci et clarifier différents aspects légaux.

Par ailleurs, M. Georges Saad, a présenté sa vision, les risques et les phases de développement futures du produit/service si le projet bascule en phase d'exécution.

Votre batterie vous a déjà lâché au milieu d'un lac ?

Vous pouvez maintenant procurer
votre bloc d'alimentation ALL START
sur la boutique en ligne de la FédéCP au
www.boutique.fedecp.com.

Cellulaire
Tablette électronique
GPS
Véhicule 12 Volts
Moteur hors-bord électronique
Glacière
etc.

www.allstart-canada.com

ALL START
**CANADA**

Consultation sur l'ouverture potentielle d'une chasse à la tourterelle triste au Québec en 2016

Le Service canadien de la faune (SCF) sonde présentement l'intérêt des chasseurs et d'autres groupes d'intérêt sur la possibilité de mettre en place une saison de chasse à la tourterelle triste au Québec. Cette consultation est menée auprès de plusieurs organisations qui collaborent à la gestion des oiseaux migrateurs considérés comme gibier, dont la FédéCP. Les informations recueillies serviront au SCF à établir quel pourrait être le cadre réglementaire de cette chasse. Cette initiative est née d'une demande faite il y a quelques années par le Comité sauvagine de la FédéCP. Rappelons que cet oiseau est inclus dans la liste des oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada et qu'il est donc possible d'en prévoir la chasse.

Depuis 1960, la Colombie-Britannique offre la chasse à la tourterelle et l'Ontario l'offre depuis 2013. Elle est aussi chassée dans la plupart des États américains où on

en récolte environ 17 millions chaque année. En fait, les tourterelles tristes forment, parmi les oiseaux considérés comme gibier en vertu de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, l'espèce la plus nombreuse et la plus largement répandue en Amérique du Nord. De même, elle est l'espèce qui y est la plus chassée. Au Québec, c'est l'oiseau le plus abondant avec une population nicheuse d'environ 760 000 individus.

Étant donné que la tourterelle triste fait partie des oiseaux migrateurs considérés comme gibiers au Canada, et que celle-ci est chassée dans d'autres provinces, la FédéCP juge qu'il serait pertinent d'en autoriser la chasse au Québec. Cette demande a d'ailleurs été acheminée il y a déjà quelques années au SCF. La FédéCP juge en outre que la chasse ne pourra aucunement causer préjudice à la population, notamment en

regard de l'expérience acquise dans les autres provinces. Les statistiques obtenues en Ontario indiquent en effet que les chasseurs récoltent 2 % de la population estimée à 1,2 million d'oiseaux.

Par ailleurs, le Québec offre la chasse à d'autres espèces qui vivent dans le même habitat que celui de la tourterelle et on ne dénote aucun problème de cohabitation. La FédéCP n'entrevoit donc pas davantage de problèmes pour cette nouvelle chasse. Rappelons aussi que dans la vision de la province de Québec, la faune, lorsqu'elle est suffisamment abondante, est considérée comme une ressource à partir de laquelle on peut tirer des bénéfices économiques. La FédéCP prône le développement du plus grand nombre possible de créneaux de chasse afin de stimuler l'économie et de maintenir le secteur des activités de prélèvement le plus dynamique possible.

Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme

En mai dernier, la FédéCP a donné son appui à une campagne de sensibilisation menée par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles voulant démontrer que l'étiquette «lobby» ne colle pas à la réalité des organismes sans but lucratif (OSBL). Le 12

juin dernier, le gouvernement du Québec a présenté le projet de loi 56, portant sur la transparence en matière de lobbyisme. afin de revoir « qui » et « quoi » seront assujettis à cette loi. Une campagne publicitaire a été lancée afin de véhiculer le message à la population que les OSBL ne doivent

pas être assujettis à cette loi, tel que le demandent le Commissaire au lobbyisme du Québec et l'Association québécoise des lobbyistes. Une pétition a été lancée à cet effet et comptait à la fin du mois de juin plus de 6000 signatures. Celle-ci a pris fin le 29 juillet dernier.

L'usine d'embouteillage veut développer son marché.



Mon association écologiste n'est pas un lobby.



**EMPÊCHONS LE GOUVERNEMENT D'ASSIMILER
TOUS LES OSBL À DES LOBBYISTES
PÉTITION URGENTE : <http://bit.ly/1DKW8UT>**